

Séance du 21 décembre 2011

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 13

Date de Convocation : 13/12/2011

Le an deux mil onze le vingt et un du mois de décembre à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Messieurs SABIN Patrick, CHIVALEY Christophe, CLAUDE René , DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, , LABEYRIE Robert, M LALANNE Jean-Michel, RABY André, Mesdames, EDALITI Nathalie, KHAKHOULIA Françoise, Mme RENARD Sylvie,.

Absents et excusés : Mme MOREIRA Virginie; Mme CAZET Stéphanie ; DEDIEU Emmanuelle excusée ; GARCIA Sylvain excusé.

Procuration : . Mme DEDIEU Emmanuelle a donné procuration à M RABY André,
. M GARCIA Sylvain a donné procuration à M DOURTHE Gérard.

Monsieur LALANNE Jean-Michel a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance et demande de rajouter deux points à l'ordre du jour qui sont acceptés à l'unanimité:

1. Vente terrain sur la ZA à Melle DARNIS
2. Travaux prévisionnels FORET 2012

Ordre du jour :

1. Numerues : Approbation du nom et numérotation des voies
2. Indemnité du percepteur
3. ZDE
4. Recensement
5. Annulation délibération 2011-052
6. Vente terrain «sur la ZA à Melle DARNIS
7. Programme action 2012 par ONF

Divers

8. Remboursement OCSO
9. Divers

M. le maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2011. Ce dernier est approuvé et signé par les conseillers présents ou représentés.

2011-XXX: Numerue

La commission s'est réunie mardi 20 décembre. Toutes les décisions ont été prises pour les quartiers. Il reste à résoudre la numérotation dans les lotissements. M le Maire prévoit deux réunions publiques, le 11 février pour les quartiers et le 18 février pour les lotissements. Le conseil ne sera en mesure de délibérer qu'à ce moment-là.

2011-063: Indemnité du percepteur

Le montant calculé est de 471.40€

Le conseil accepte à l'unanimité

2011-064: ZDE – Approbation demande création ZDE – lieu-dit HAOUTEM

2011-069: ZDE – Approbation demande création ZDE – lieu-dit LEGUILLE

Il s'agit de délibérer pour approuver le dossier de demande de création d'une ZDE (Zone de développement éolien) sur notre territoire.

Le conseil accepte à l'unanimité

2011-065: Création de 3 emplois - Agent recenseur

2012 est l'année du recensement à Escource (tous les 5 ans). D'après les calculs du coordonnateur, M RABY, il est nécessaire d'employer 3 agents recenseurs pour couvrir toute la commune du 06 janvier 2012 au 18 février. Une aide nous est octroyée d'un montant de 1482€.

Le conseil délibère et accepte la création de ces 3 postes et de donner pouvoir au maire de décider du nombre d'heures exactes pour chacun des trois agents. Ce nombre d'heure sera décidé selon l'étude qu'aura faite M RABY après la tournée de reconnaissance.

2011-066: annulation de la délibération 2011-052

La commune avait délibéré pour demander à la commune de Labouheyre de rétrocéder à la CCHL le montant de la taxe foncière et taxe locale d'équipement qu'elle perçoit injustement sur la zone d'activité intercommunale.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	1 M CLAUDE	0

M Claude trouve inadmissible d'annuler une délibération qui a toute sa légitimité.

2011-067: Vente de terrain à Melle DARNIS -ZA

Les numéros de lots ont été modifiés depuis les dernières délibérations. Il ne s'agit plus du lot C1 mais C4. Il faut aussi préciser le vente à toute personne pouvant se substituer (SCI...).

Le conseil accepte à l'unanimité et de donner tout pouvoir au maire de conclure cette vente.

Le terrain, anciennement DELMAS, va pouvoir enfin être rachetée par la commune. Le notaire est en possession de tous les documents.

2011-068: ONF - Programme d'action 2012

Le conseil municipal accepte le programme d'action présenté par l'ONF pour notre forêt.

- Replantation sur 5 ans (subventionnable à 100%)

- La commune a demandé le rajout de la parcelle prévue pour le fortage en bordure de l'autoroute

DIVERS :

GMC

Il va être offert au musée des pompiers à tarbes dans l'ancien arsenal. Le transport sera effectué par l'entreprise SALLABERRY gratuitement.

OCSO

Lors d'un loto du FCE, la chambre froide est tombée en panne. Les denrées alimentaires ont été perdues. La commune leur remboursera les 600€ de perte sous forme de subvention exceptionnelle dès le remboursement par OCSO

ZA

Un pisciniste, un loueur de matériel et un peintre industriel seraient intéressés pour s'installer sur Escource.

Taxe équipement

A prévoir dans le cadre du PLU

4x4

Des 4x4 ont détruit les bords du ruisseau. Il va être demandé à l'association pour les remettre en état . les engins à moteur y sont interdits par arrêté préfectoral

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 20h10

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux